



35^e CAMPAGNE DES RESTOS DU CŒUR

on compte sur vous
Coluche

LUTTER contre la PAUVRETÉ : à chacun d'être au rendez-vous

“ Fin du mois, fin du monde ? Les débats qui traversent la société française questionnent les 73 000 bénévoles des Restos du Cœur. Il y a 35 ans l'appel de Coluche nous plaçait parmi tous ceux qui luttent auprès de et avec les plus démunis, ceux qui ont faim et froid, ceux qui n'arrivent pas à la fin du mois.

En France, 9,3 millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté, près de 5 millions ont recours à l'aide alimentaire. Comment une des économies les plus riches de la planète peut-elle accepter de telles inégalités ?

Il appartient à la puissance publique d'être au rendez-vous. Le gouvernement développe un plan de lutte contre la grande pauvreté, qui cherche à juste titre à limiter la transmission de la pauvreté d'une génération à une autre. Les mesures en faveur de la petite enfance représentent de réelles avancées et l'effort doit être amplifié. Mais on n'en verra les effets que dans plusieurs années. Le revenu universel d'activités, le service public de l'insertion sont à l'état d'avant-projets. Et pendant ce temps les inégalités s'accroissent dans notre pays. Inégalités entre catégories sociales, inégalités entre territoires. La France des Restos est celle d'une peau de léopard, avec des zones où la situation s'améliore et d'autres où les plus démunis se comptent par milliers. Les mineurs isolés, les mamans à la rue avec leurs nourrissons dès la sortie de la maternité, les retraités pauvres notamment en milieu rural, les étudiants pauvres, les travailleurs pauvres, les personnes

à la rue, les jeunes majeurs sans travail, tous ceux-là frappent à la porte des Restos.

Il appartient aux collectivités locales d'être au rendez-vous. Les Régions peuvent mener des politiques innovantes et certaines le font. C'est aussi aux Conseils départementaux de jouer pleinement leur rôle de chef de file de l'action sociale, aux communes d'être présentes aux côtés des acteurs de la solidarité et beaucoup le font. Leurs efforts doivent être salués. Les élus locaux ne peuvent fermer les yeux sur la réalité de la pauvreté dans leurs territoires.

Il appartient à l'Union européenne d'être au rendez-vous. Courant 2020, saura-t-elle maintenir au moins à son niveau actuel le Fonds Européen d'Aide aux plus Démunis (FEAD) ? Une des rares politiques sociales en Europe ! Les décisions budgétaires seront prises dans les mois qui viennent, c'est la responsabilité des chefs d'Etat et de gouvernement, du Parlement européen, de la Commission d'afficher un soutien clair à cet outil essentiel de la solidarité européenne. 35 millions d'européens vivent en situation de grande pauvreté, l'Union ne peut s'en désintéresser.

Ils ont été au rendez-vous, les donateurs, les partenaires, les mécènes, les artistes qui offrent chaque année leur concert d'Enfoirés, la filière du livre avec 13 à table, la filière du cinéma cette année avec Le Cinéma a du Cœur, pour soutenir l'action des Restos. Nous avons pu compter sur eux, qu'ils en soient remerciés.

Et évidemment, il nous appartient à nous, bénévoles et salariés des Restos d'être au rendez-vous. Avec les personnes accueillies, dans une dignité partagée, par les rendez-vous hebdomadaires dans les centres d'activités. Mieux accueillir, mieux accompagner, à partir et au-delà de l'aide alimentaire, qui est une porte d'entrée vers l'inclusion sociale. Nous voyons tous les jours des personnes qui saisissent les opportunités de surmonter l'adversité. Les activités d'accès aux droits, d'accès à la santé, de conseil budgétaire, de soutien à la recherche d'emploi, de maîtrise de la langue française, d'accès à la culture, de départs en vacances, ... sont autant d'outils qui le permettent. De plus en plus de nos initiatives s'inscrivent dans une démarche d'économie circulaire : la lutte contre le gaspillage alimentaire, la fourniture de produits de proximité, les jardins du cœur...

A l'heure où le prix Nobel d'économie récompense Esther Duflo et ses collègues pour leurs travaux sur les causes de la pauvreté, ce qui est mis en avant c'est qu'il faut être plus exigeant, plus subtil, plus pragmatique, quand on est pauvre que quand on est riche. Qualités qui doivent être également celles de tous les acteurs de la lutte contre la pauvreté !

”

Patrice Blanc,
Président



© François BOUCHON

Fin du mois et fin du monde

BILAN de la
34^e campagne

Lors de la dernière campagne, les Restos ont accueilli 900 000 personnes et distribué 133,5 millions de repas, dans 2 013 centres d'activités. L'ampleur de cette action de solidarité est permise par l'engagement des 73 000 bénévoles de l'association, qui sont à pied d'œuvre toute l'année pour répondre à l'urgence sociale.

Une pauvreté aux multiples visages

La pauvreté touche tous les âges, mais d'abord les plus jeunes : **51 % des personnes aidées par les Restos ont moins de 26 ans, et 39 % sont mineures.** Derrière ces chiffres, ce sont des familles en grande difficulté, et souvent des familles monoparentales qui viennent chercher l'aide des Restos.

Cette précarité frappe d'ailleurs plus fortement les femmes qui sont majoritairement en charge de ces familles : **58 % des personnes qui viennent s'inscrire aux Restos sont des femmes.** Cette surreprésentation est encore plus forte parmi les seniors accueillis, qui sont majoritairement des personnes seules.

Les personnes que nous accueillons aux Restos ont des ressources extrêmement limitées : **plus de 80 % des familles accueillies vivent avec moins de 513 euros par mois, et**

21% des ménages accueillis ne disposent d'aucune ressource¹. Voilà pourquoi l'association n'aura de cesse de défendre la gratuité de l'aide qui est apportée à des personnes qui ne sont pas en capacité d'apporter une contribution monétaire, même modeste.

Au-delà de l'aide alimentaire et pour répondre à la diversité de ces situations, **les Restos ont depuis longtemps développé un ensemble d'actions d'accompagnement.** L'accès aux droits sociaux, l'aide à la recherche d'emploi, les actions d'hébergement et de logement, le microcrédit et le conseil budgétaire, l'accès à la culture et aux loisirs, les départs en vacances, le soutien scolaire et les ateliers de français... Autant d'actions destinées à donner un coup de pouce aux personnes pour reprendre pied et s'en sortir durablement, en les replaçant au centre de leur parcours d'inclusion.

Aller à la rencontre des personnes démunies

Pour toujours mieux lutter contre l'exclusion, les Restos développent leurs actions pour aller vers les personnes démunies et les personnes en très grande précarité. Chaque année, **ce sont 1,7 million de contacts** qui sont établis par l'association dans le cadre des activités de rue des Restos, à travers les 104 activités déployées partout en France : accueils de jours, camions et bus du Cœur, maraudes, points chauds...

La précarité touche tous les territoires, particulièrement en milieu rural, alors que de nombreuses personnes ne peuvent pas se déplacer et sont dans des situations d'isolement alarmantes. Les Restos ont donc créé de nouvelles formes d'aide avec le développement des centres itinérants en milieu rural, pour aller au plus près des personnes.

En 2018-2019, les 28 centres itinérants ont cumulé plus de 3 700 kilomètres parcourus chaque semaine, dans une démarche d'« aller vers » les personnes les plus isolées, vivant seules pour 43 % d'entre elles, pour répondre à cette précarité silencieuse.²

Les Restos du Cœur, acteurs de l'économie circulaire

Les Restos sont aussi des acteurs importants de l'économie circulaire et développent des pratiques respectueuses de l'environnement, toujours au service de la raison d'être de l'association : **venir en aide aux plus démunis.**

Dans le cadre de la récupération des invendus des grandes surfaces – les bénévoles en récupèrent plus de 25 000 tonnes par an –, notre association est de fait l'un des principaux acteurs de la lutte contre le gaspillage alimentaire. Mais attention à ne pas déplacer ce gaspillage vers les associations, qui ne doivent pouvoir récupérer que des produits consommables par les personnes accueillies.

L'importante activité d'insertion par l'activité économique (IAE) des Restos, à travers les 104 ateliers et chantiers d'insertion (ACI) de l'association, est fondée sur un modèle d'économie circulaire, favorisant la récupération, et dans lequel l'essentiel de la production des chantiers est orienté vers l'activité de solidarité de l'association. La quasi-totalité des jardins des Restos n'utilise aucun produit chimique de synthèse, engrais ou pesticides.

La production de fruits et légumes des 43 jardins des Restos alimente les différents centres d'activités. Les cuisines d'insertion réalisent des repas pour les gens de la rue et ce en partant des invendus alimentaires des grandes surfaces. Les chantiers « Restordis », qui réhabilitent des ordinateurs et les chantiers « ramasse » qui orientent les invendus alimentaires vers les centres Restos participent à ce cercle vertueux de solidarité. Et l'efficacité des ACI des Restos est aujourd'hui reconnue, avec 2 370 personnes en parcours dont 52 % sortent vers un emploi ou une formation : c'est donc un modèle à haute performance sociale et environnementale.

Les Restaurants du Cœur ont enfin engagé une démarche de prise en compte des critères environnementaux dans certains de leurs achats, en particulier pour limiter l'usage du plastique.

¹ Rapport « Caractéristiques et conditions de vie des familles accueillies aux Restos pour l'aide alimentaire », Observatoire des Restos, octobre 2019.

² Chiffres de l'étude « Centres itinérants : quelles actions et quels impacts ? », Observatoire des Restos, septembre 2019.

REMETTRE la SOLIDARITÉ à l'agenda national et européen

Aide alimentaire européenne : l'année cruciale !

L'Europe doit répondre présente

La 35^e campagne des Restaurants du Cœur se tient dans le contexte de négociations très dures du prochain budget européen 2021-2027 qui ont lieu en ce moment, entre les Chefs d'État et de Gouvernement, le nouveau Parlement européen et la nouvelle Commission. Pendant la campagne des élections européennes, les Restos n'ont eu de cesse d'alerter les candidats sur l'issue de ces négociations : **un tiers de l'aide alimentaire en France en dépend !**

Actuellement, le Fonds Européen d'Aide aux plus Démunis (FEAD) est un immense soutien aux Restos : il permet de financer un quart des repas que nous servons aux plus démunis. **Les perspectives actuellement proposées font peser un risque de diminution drastique de ce fonds dans le cadre de son intégration au FSE +.** Les États-membres pourraient diminuer encore la part dédiée à l'aide alimentaire et la lutte contre la pauvreté, alors que la proposition initiale de la Commission est déjà insuffisante.

Il ne s'agit pas que d'une question budgétaire, mais bien de cohésion sociale pour la France et l'Europe, dont on a pu constater à quel point elle était fragile. Il

serait inimaginable que soit réduit ou que disparaisse le seul véritable outil de lutte contre la pauvreté qui bénéficie à des millions d'européens démunis partout en Europe.

Nous réitérons notre appel pour que le prochain budget européen consacre à l'aide alimentaire des moyens à la hauteur des besoins, avec l'exigence d'une mise en œuvre plus simple et plus efficace.

La France doit s'engager plus fortement

La France devra elle aussi consacrer une part substantielle des fonds européens qu'elle perçoit à la lutte contre la pauvreté. Le Gouvernement doit s'engager fortement pour défendre cette politique au sein des institutions européennes, que ce soit au Conseil européen ou au Parlement, et **pour en faire l'une de ses priorités d'actions pour la prochaine génération de fonds européens. L'aide alimentaire doit rester une politique européenne,** parce que la grande pauvreté dépasse les simples frontières nationales. Une politique européenne dédiée offre aux associations une visibilité et une sécurité dans leur approvisionnement, qui leur permet d'absorber au mieux les chocs, notamment en cas de crise économique.

Il s'agit aussi d'un usage efficace de la dépense publique, puisque l'aide alimentaire européenne est mise en œuvre essentiellement par des bénévoles, ce qui réduit fortement les frais de gestion !

Soutenir toutes les batailles contre la pauvreté

Tous les leviers doivent être actionnés pour lutter efficacement contre la pauvreté, et pas seulement ceux qui permettent un retour rapide et direct à l'emploi. **Toutes les personnes en précarité, et notamment celles qui vivent les situations de plus grande détresse, doivent être aidées.**

C'est ce message que portent sans relâche les Restos dans les différentes concertations lancées par la Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté. Augmenter les moyens pour l'insertion par l'activité économique, mettre en place un service public d'insertion, un revenu universel d'activités... **Oui, si ces réformes ne sont pas conduites au détriment de l'accompagnement des personnes,** et qu'elles n'excluent pas d'emblée les personnes en grande pauvreté très éloignées de l'emploi.

Certaines activités sont de puissants moteurs d'inclusion sociale pour les plus démunis, comme l'accès aux loisirs, à la culture et aux vacances, grands absents de la Stratégie pauvreté. Le Gouvernement travaille sur l'évolution du financement du tourisme social, aujourd'hui soutenu par l'Agence nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV). Grâce à cette aide, les Restos ont pu faire partir en vacances plus de 5 000 personnes l'an dernier (des familles, des seniors, des personnes isolées...).

Une véritable politique de soutien aux départs en vacances des plus fragiles doit

être élaborée pour ne pas laisser de côté cette action essentielle de solidarité, qui permet de rompre l'isolement des personnes précaires.

Inventer de nouvelles formes de générosité

La générosité des Français est au cœur du modèle associatif et de son dynamisme. Donateurs ou bénévoles, tous renforcent le dynamisme du tissu associatif, sa capacité à innover et à se renouveler. Il est essentiel de préserver les mécanismes qui encouragent cette générosité, qu'il s'agisse des particuliers ou des entreprises.

La réforme récente du mécénat a heureusement épargné les associations de lutte contre la pauvreté, après une longue mobilisation des associations et particulièrement des Restos.

Il faut également inventer des nouvelles formes de générosité et poursuivre le mouvement engagé il y a 30 ans avec la loi Coluche pour encourager toutes les formes de solidarité, quelle que soit la forme qu'elle prend : bénévolat, dons financiers, dons en nature...

C'est pourquoi l'association a porté, dans le cadre du Grand débat national, l'idée de développer et **d'élargir les possibilités de don de RTT pour encourager le soutien au monde associatif. Le Gouvernement doit lancer d'urgence une mission pour définir les contours de cette forme de don innovante,** qui existe déjà dans d'autres pays.

CHIFFRES CLÉS

2018 / 2019

900 000

personnes accueillies
dont **30 000** bébés

133,5 MILLIONS
de repas distribués

2 013

centres
d'activités

73 000

bénévoles

1,7 MILLION

de contacts auprès
des gens de la rue

3 400 personnes hébergées
en urgence

2 370 salariés en réinsertion
accompagnés

1 056 espaces livres | **104** chantiers
d'insertion

4 280 personnes accompagnées
dans leurs recherches d'emploi

5 000 départs en
vacances

103 400 spectateurs des rendez-vous
au cinéma

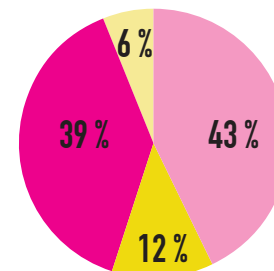
3 300 personnes accompagnées
sur les questions budgétaires

930 microcrédits personnels
accordés

12 000 personnes accompagnées
en accès aux droits

4 805 personnes accompagnées
pour l'accès à la justice

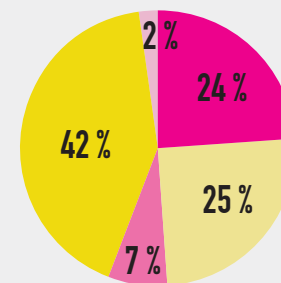
Répartition des personnes accueillies selon leur âge



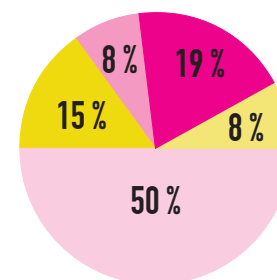
- 0-17 ans
- 18-25 ans
- 26-60 ans
- Plus de 60 ans

Composition des familles

- Personnes seules
- Familles monoparentales
- Ménages complexes
- Couples sans enfant
- Couples avec enfants



Situation professionnelle des 16 ans et plus

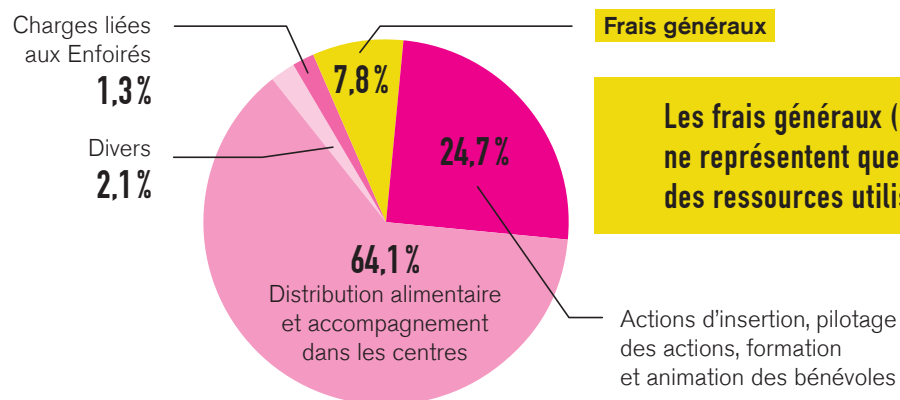


- En recherche d'emploi
- Inactifs autres qu'étudiants et retraités
- Retraités et préretraités
- En emploi
- Étudiants

ANNEXE EXPLICATIVE

EMPLOIS en K €	2018-2019	2017-2018
CHARGES OPÉRATIONNELLES LIÉES AUX MISSIONS SOCIALES :	172 394	165 599
DISTRIBUTION ALIMENTAIRE, ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT EN CENTRES	124 505*	118 236*
LOGEMENT ET HÉBERGEMENT D'URGENCE	8 995	8 941
CULTURE, LOISIRS, ATELIERS DE FRANÇAIS, AIDE AUX DEVOIRS	2 339	2 341
ACCOMPAGNEMENT RETOUR À L'EMPLOI	28 479	28 023
ACTIONS MENÉES EN FAVEUR DES PERSONNES PRIVÉES DE CHEZ SOI	3 358	3306
MICROCRÉDIT, CONSEIL BUDGÉTAIRE, ACCÈS AUX DROITS ET À LA JUSTICE	310	228
MESSAGE DES RESTOS	259	137
AIDES DIVERSES ET PILOTAGE NATIONAL DES MISSIONS SOCIALES – FORMATION ET ANIMATION DU BÉNÉVOLAT	4 150	4 388
CHARGES LIÉES AU CONCERT DES ENFOIRÉS AUX DISQUES ET AUX ACTIVITÉS ANNEXES	2 576	3 956
FRAIS D'APPEL À LA GÉNÉROSITÉ ET RECHERCHE DE FONDS —1	3 822	3 685
FRAIS DE FONCTIONNEMENT —2	11 427	10 858
DOTATIONS AUX PROVISIONS	1 627	1 207
ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	2 491	1 966
EXCÉDENT DE RÉSULTAT	0	0
TOTAL DES EMPLOIS	194 337	187 748
FRAIS GÉNÉRAUX (1+2)	15 249 7,8 %	15 020 8,0 %

À QUOI ONT SERVI 100 EUROS DE RESSOURCES ?



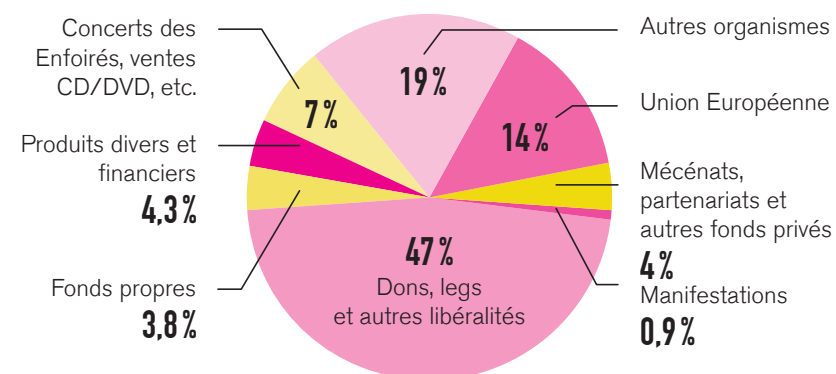
DE L'EMPLOI DES RESSOURCES

RESSOURCES en K €	2018-2019	2017-2018
PRODUITS DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC :	93 105	90 765
DONS	81 732	82 045
LEGS ET AUTRES LIBÉRALITÉS	9 629	7 015
MANIFESTATIONS ORGANISÉES AU PROFIT DES RESTOS DU CŒUR	1 744	1 704
MÉCÉNATS, PARTENARIATS & AUTRES FONDS PRIVÉS	7 796	6 620
PRODUITS DES CONCERTS DES ENFOIRÉS, DES DISQUES ET DES ACTIVITÉS ANNEXES	13 521	18 047
AUTRES PRODUITS	6 055	7 357
SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS :		
UNION EUROPÉENNE	27 175	25 657
AUTRES ORGANISMES	36 983	36 641
REPRISES DE PROVISIONS :		
POUR RETOUR DISQUES DES ENFOIRÉS	0	0
AUTRES	506	308
REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES SUR EX ANT.	1 832	1 242
INSUFFISANCE DE RÉSULTAT	7 363	1 111
TOTAL DES RESSOURCES	194 337	187 748

* Les chiffres comptables ne reflètent pas l'exhaustivité de la distribution alimentaire, une partie significative des repas distribués étant constituée de denrées données.

Retrouvez le détail de nos comptes dans notre rapport annuel, sur notre site www.restosducoeur.org/noscomptes, ou par courrier, sur simple demande au Service Donateurs - 42 rue de Clichy 75009 PARIS.

D'OÙ PROVIENNENT 100 EUROS DE RESSOURCES ?



ACTIVITÉS DES RESTOS



INSERTION PAR
L'EMPLOI



ATELIERS
CUISINE



AIDE
ALIMENTAIRE



RESTOS
BÉBÉS



ATELIERS DE FRANÇAIS
ET ACCOMPAGNEMENT
SCOLAIRE



ACCÈS AUX DROITS
ET À LA JUSTICE



CONSEIL BUDGÉTAIRE
ET MICROCRÉDIT
PERSONNEL



CULTURE, LOISIRS
ET DÉPARTS
EN VACANCES



LOGEMENT ET
HÉBERGEMENT
D'URGENCE



SOUTIEN À LA
RECHERCHE D'EMPLOI



AIDE AUX GENS
DE LA RUE



ACCÈS
INTERNET
ACCOMPAGNÉ



VESTIAIRE ET
COIFFURE

La charte des BÉNÉVOLES

- 1 Respect et solidarité envers toutes les personnes démunies
- 2 Bénévolat sans aucun profit direct ou indirect
- 3 Engagement sur une responsabilité acceptée
- 4 Convivialité, esprit d'équipe, rigueur dans l'action
- 5 Indépendance complète à l'égard du politique et du religieux
- 6 Adhésion aux directives nationales et départementales

LES STRUCTURES QUI DÉPENDENT DES RESTAURANTS DU CŒUR

Nous rappelons que
Les Restos s'interdisent
et interdisent toute quête
d'espèces sur la voie
publique.

- > Les Restos du Cœur - Les Relais du Cœur
 - > Les Jardins des Restos du Cœur
 - > Les Ateliers des Restos du Cœur
- > Les Relais Bébés du Cœur - Les Restos Bébés du Cœur
 - > Les Toits du Cœur
 - > La Péniche du Cœur
- > Les Petites Ruches des Restos du Cœur
- > Les Tremplins des Restos du Cœur - Relais du Cœur

Organisation & fonctionnement DES RESTOS

Les membres de l'Association Nationale «Les Restaurants du Cœur» se réunissent une fois par an en **Assemblée Générale** (AG) pour approuver les comptes, le rapport moral et élire le nouveau **Conseil d'Administration** (CA). Le CA désigne un bureau comprenant le Président, le Trésorier, le Secrétaire général, et ses autres membres. Le siège social de l'Association Nationale est situé à Paris 9^e, où sont implantés :

Les services généraux

L'administration générale, les systèmes d'information, les Ressources Humaines et la gestion des locaux.

Les services financiers.

La communication et les messages.

Les missions sociales

Le Pôle Aide Alimentaire (approvisionnements, dons en nature/ramasse/collectes, et accompagnement à l'aide alimentaire).

Le Pôle Insertion et Accompagnement (Aide aux gens de la rue, Culture et loisirs, Emploi, Logement et hébergement d'urgence, Lutte contre l'illettrisme, Accompagnement scolaire et accès à internet accompagné, Microcrédit personnel, accompagnement au budget, Accès aux droits et à la justice, Soutien à la recherche d'emploi).

Le Pôle Bénévolat (service Formation et service Ressources Bénévoles).

Le Pôle Animation des Antennes et des Associations Départementales.

Le développement des ressources

Les services donateurs et libéralités.

Le service Manifestations.

Le service Mécénat et partenariats entreprises.

Les Enfoirés : ils ont célébré leurs 30 ans en 2019 à Bordeaux. **La diffusion du spectacle «le Monde des Enfoirés» a rassemblé 8,9 millions de téléspectateurs.**

L'édition 2020 des Enfoirés aura lieu du 15 au 20 janvier à l'AccorHotels Arena de Paris.

Retrouvez toute l'actualité de la troupe sur le site : www.enfoires.fr

117 Associations Départementales présentes sur tout le territoire sont liées à l'Association Nationale par un contrat d'agrément et fonctionnent sur le même principe (AG, CA, bureau, etc.).

11 antennes nationales coordonnent plusieurs départements chacune et constituent le relais entre l'Association Nationale et les Associations Départementales.

Composition du conseil d'administration de l'association nationale

Entièrement bénévole :

Caroline Ackeret	Denis Lacrampe
Daniel Belletier	Sophie Ladegaillerie
Patrice Blanc (Président)	Jacques Leray
Romain Colucci	Yves Merillon
Roland Cotton	Jean-Pierre Meriel
Thierry De Poucques	Philippe Meynadier
Patrice Douret	Brigitte Miché
Martine Drai	Philip Modolo -
Palmiro Evangelista	(Secrétaire général)
Sylvie Feige	Jean-Marie Muller
Lionel Hescowicz -	Christine Paul-Dauphin
(Trésorier)	Françoise Remondiere
Thierry Jacques	Catherine Ruscica

En donnant de son temps

Les personnes qui se proposent de rejoindre les 73 000 bénévoles des Restos du Cœur peuvent apporter leur aide au niveau départemental ou national : distribution alimentaire, aide à la personne, maraudes, mais aussi aide administrative, logistique, comptable, informatique, etc.

> www.restosducœur.org/devenir-benevole

En effectuant un don

Sur Internet, effectuez un don en ligne sécurisé ou mettez en place un prélèvement automatique en vous connectant sur :

> dons.restosducœur.org

Par courrier, envoyez un chèque à l'ordre des Restaurants du Cœur :

Les Restaurants du Cœur,
42, rue de Clichy - 75009 Paris

Par SMS, envoyez «don» au 9 24 24* pour faire un don de 5€.

Dons IFI : pour soutenir l'insertion dans les Ateliers et Chantiers d'Insertion.

En collectant les dons

Vous pouvez collecter des dons pour les Restos à l'occasion d'un événement personnel, d'un projet particulier ou d'un défi sportif :

Créez votre page de collecte en ligne sur notre site dédié :

> www.cagnotte-solidaire.restosducœur.org

Collectez directement votre cagnotte solidaire sur Facebook en choisissant les Restaurants du Cœur. Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter le Service Donateurs :

01 53 32 23 27

> service.donateurs@restosducœur.org

* Uniquement en France métropolitaine pour les clients des opérateurs Bouygues Télécom, Orange et SFR. L'envoi du SMS est gratuit, seul le montant du don sera reporté sur votre facture mobile ou déduit de votre compte prépayé. Le montant sera ensuite reversé directement aux Restos du Cœur.

COMMENT AIDER LES RESTOS ?

Ceux qui souhaitent faire un **don en nature** (moyens logistiques, prêts de locaux, denrées alimentaires, mobilier, etc.) peuvent prendre contact avec Les Restos du Cœur de leur département.

En devenant entreprise mécène

Dons en nature, en numéraire, dons de compétences, aide à l'insertion... Les entreprises aussi aident Les Restos du Cœur.

> partenariats@restosducœur.org

> www.restosducœur.org/devenir-partenaire

Legs, donations et assurances-vie

Les Restos du Cœur, reconnus d'utilité publique, peuvent recevoir, en exonération totale de droits de succession, des legs par testaments, des donations par actes notariés ou des capitaux d'assurance-vie dont Les Restos sont institués bénéficiaires.

> servicelegs@restosducœur.org

La loi Coluche

Les dons financiers aux Restos permettent de bénéficier d'une réduction d'impôts. Pour les particuliers, la déduction fiscale est de 75 % du montant du don jusqu'à 546 euros. Au-delà, et dans la limite de 20 % des revenus imposables, la réduction est encore de 66 %. Pour les entreprises assujetties à l'impôt sur les revenus ou à l'impôt sur les sociétés, la déduction fiscale est égale à 60 % du montant des dons pris dans la limite de cinq pour mille du chiffre d'affaires.

CONTACTS PRESSE & COMMUNICATION

Victoria Amigo
Magali Jacquemart

Tél : 01 53 32 23 14

communication@restosducoeur.org

presse@restosducoeur.org

POUR NOUS AIDER

Adressez vos dons par courrier :

Restaurants du Cœur,
42, rue de Clichy – 75009 Paris

en ligne sur notre site :

www.restosducoeur.org

PRINCIPAUX MÉCÈNES

12 de Cœur - Carrefour - Danone
Lidl - Macif - Pocket - Stop Hunger



Avec le soutien du Fonds
Européen d'Aide aux plus
Démunis (FEAD)



© Gaston BERGET

